

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Champlain - St. Lawrence

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Champlain – St. Lawrence¹ a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

1. Dans le présent rapport, à moins d'indication contraire, le terme « Collège » désigne le « campus St. Lawrence » du *Champlain Regional College* et non le Collège Champlain dans son ensemble.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Depuis la mise en œuvre du plan d'aide, le taux global de réussite des cours à la 1^{re} session² est en progression, après une baisse observée en 2000.

La réinscription au troisième trimestre

Dans l'ensemble, le taux de réinscription en 3^e session, qui est de l'ordre de 88-89 %, est stable. Le Collège constate néanmoins une récente amélioration de la réinscription « même programme—même collège », notamment en *Sciences humaines*. Les taux de persévérance scolaire des filles sont en général plus élevés que ceux des garçons, mais ils diminuent, alors que ceux des garçons, bien que fluctuants, s'améliorent. Le Collège prévoit accorder une attention particulière à ce phénomène.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Le Collège observe que les taux de diplomation en durée prévue diminuent, alors qu'ils s'améliorent à plus long terme.

Appréciation des résultats obtenus

Dans l'ensemble, des progrès sont constatés dans la réussite globale des cours de la 1^{re} session et dans la diplomation à long terme. Quant à la persévérance scolaire, elle demeure plutôt stable.

La Commission constate les progrès réalisés, particulièrement dans la réussite des cours et dans la rétention accrue des élèves au sein de certains programmes d'études. Le Collège prévoit suivre attentivement les taux de réussite en 1^{re} session et les taux de réinscription

2. Le taux global de réussite des cours des nouveaux élèves inscrits en 1^{re} session au cégep représente le pourcentage de cours réussis par cette cohorte d'élèves par rapport à l'ensemble des cours auxquels ils étaient inscrits à ce trimestre.

en 3^e session. La Commission encourage aussi le Collège à surveiller de près la stagnation du taux de réussite *maximale* des cours en 1^{re} session et le « plateau » dans la persévérance scolaire, en relation avec le déclin observé dans le taux de diplomation selon la durée prévue.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre presque toutes les mesures prévues au plan. Il a développé et mis en place des outils destinés à améliorer la planification et l'évaluation des mesures, par exemple des directives pour l'élaboration de projets, de nouveaux formulaires de suivi du tutorat par les pairs et, en 2003, un système de suivi plus systématique de ses élèves (STAR : *Student Tracking, Assessment and Reporting*). Il a par ailleurs constaté que les mesures à grande échelle sont plus difficiles à mettre en œuvre, en particulier à cause du nombre restreint d'employés pour répondre à la tâche.

La Commission remarque que le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures qu'il avait prévues et qu'il en a fait un bon suivi. Ce suivi l'a conduit à abandonner des actions en cours de route et à en modifier d'autres afin d'adapter son plan aux résultats qu'il obtenait. La Commission note aussi le changement dans les mentalités au sein du Collège : la résistance antérieure à une situation « imposée par le gouvernement » a fait place à une culture institutionnelle qui se préoccupe de développer des moyens efficaces d'accroître la réussite.

L'efficacité des mesures

Le Collège observe que certains indicateurs de performance ont progressé depuis la mise en œuvre du plan. Dans l'ensemble, les mesures qu'il juge les plus efficaces sont les mesures de soutien direct aux élèves durant leurs études (orientation professionnelle, consultation pédagogique, intervention psychologique, tutorat), de même que les mesures liées à l'acquisition de bonnes compétences en langue écrite et orale. À cet égard, le Collège souligne l'importance du centre d'aide en anglais (*English Writing Workshop*), des cours d'été en langue seconde (ESL) et du tutorat par les pairs en anglais. En plus de son atelier d'anglais, le Collège a créé un centre d'aide en français (CAF) pour aider ses élèves dans certains cours et dans la rédaction de documents en vue de l'admission à l'université ou de l'entrée sur le marché du travail. Les deux centres d'aide, animés par des enseignants et des moniteurs, fonctionnent à pleine capacité. Afin de mieux compléter leur action, le programme de tutorat par les pairs s'est considérablement élargi depuis 1999. On a diversifié les disciplines scientifiques offertes, accru la participation des départements dans

la sélection et la formation des tuteurs et ajouté des services sans rendez-vous, très populaires auprès des élèves. Dans le domaine du soutien aux carrières scientifiques et technologiques, le Collège a organisé plusieurs activités et il subventionne la participation de ses élèves à de nombreuses compétitions scientifiques, qui agissent comme facteurs de motivation pour les élèves. En ce qui a trait aux mesures réglementaires destinées aux élèves en situation précaire, un processus de référence et de feedback hâtif à la mi-session a été mis en place et la plupart des contrats de réussite exigent la fréquentation de la salle d'étude (*Study Hall*) et une rencontre avec le psychologue de l'établissement. Le Collège prévoit, en 2003-2004, faire une analyse approfondie des résultats scolaires et des progrès des élèves concernés par ces diverses mesures.

Les autres mesures importantes mises en place pour soutenir la réussite sont le groupe de travail (*Task Force*) créé à cet effet, les questionnaires destinés à mieux connaître les nouveaux élèves, les enquêtes à chaque session auprès des élèves qui ne se réinscrivent pas, les activités de perfectionnement des enseignants et les groupes de conversation espagnole.

La Commission estime que le Collège a tenu compte de toutes les mesures et qu'il en a fait une évaluation de qualité, incluant notamment des enquêtes auprès des élèves. Le Collège prévoit évaluer l'efficacité des contrats de réussite de manière approfondie en 2003-2004 et il compte raffiner son utilisation du nouveau système de suivi, notamment pour mieux comprendre les liens entre les caractéristiques générales des élèves et leurs difficultés scolaires. La Commission l'encourage à le faire.

La Commission remarque que le Collège a accordé une attention particulière au phénomène de persévérance scolaire. Ainsi, une relance systématique effectuée à chaque session à partir de l'hiver 2001 a permis d'établir que la plupart des élèves qui ne se réinscrivent pas sont soit diplômés, soit aux études ailleurs, dans des programmes qui ne sont pas offerts au Collège. Celui-ci songe à cesser cette pratique, car les résultats obtenus au cours des trois dernières sessions sont stables. Il prévoit néanmoins continuer à suivre de près les taux de réinscription, particulièrement le taux « même programme—même collège », en vue d'accroître la tendance à l'amélioration qu'il a constatée chez les garçons et de contrer la baisse apparente chez les filles.

Le Collège vise en outre à favoriser chez les divers intervenants une bonne compréhension du plan; accroître la visibilité des services d'aide offerts; développer des moyens pour aider les élèves à s'autoévaluer; tenir compte des contraintes d'échelle propres au Collège; inclure des projets en *Sciences humaines* et en *Techniques administratives*; poursuivre ses efforts en vue de fournir à ses élèves toutes les occasions possibles d'être en contact avec

la culture anglaise et d'améliorer leurs compétences linguistiques. La Commission encourage le Collège à inclure ces diverses mesures dans son prochain plan.

Conclusion

Depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite, des progrès sont observés dans la réussite globale des cours à la 1^{re} session et dans la diplomation à long terme. Le phénomène de persévérance scolaire demeure néanmoins à suivre de près, de même que la diplomation en durée prévue.

La Commission estime que le bilan réalisé par le Collège lui a permis d'identifier les aspects à privilégier dans son prochain plan. La Commission note qu'un apport important de la réalisation du premier plan est l'émergence d'une préoccupation collective à l'égard des moyens d'accroître la réussite. De plus, elle souligne la valeur des mesures adoptées, en particulier l'ajout de ressources professionnelles, la diversification des services d'aide linguistique et de tutorat par les pairs, la relance auprès des élèves qui quittent le Collège, le questionnaire destiné à mieux connaître des nouveaux élèves, de même que la récente mise en place d'un système amélioré de suivi des élèves. Elle remarque en outre la collaboration spontanée de plusieurs enseignants aux activités offertes, notamment en langues et en sciences, qui traduit bien l'importance accordée à la relation élève-enseignant dans la réussite. Toutefois, le Collège gagnerait à faire, comme il le prévoit, l'évaluation approfondie des mesures destinées à ses élèves les plus faibles et à envisager des mesures particulières d'encouragement à la persévérance scolaire.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Danielle Cossette, agente de recherche